



Déclaration de la CGT Éduc'action au comité technique ministériel du 19 décembre 2018.

Le 6 décembre 2018, les personnels de la Fonction publique ont voté pour renouveler leurs représentants dans les différentes instances paritaires et pour les comités techniques.

À l'issue de ce scrutin, la CGT reste la première organisation syndicale de la Fonction publique.

Au ministère de l'Éducation nationale, après un début de vote chaotique, l'engagement et le dévouement de beaucoup de nos collègues ont permis d'éviter un fiasco complet.

Malgré cela, nous avons constaté que beaucoup de nos collègues n'avaient pas pu exprimer leur voix lors de ce scrutin.

Cela a touché particulièrement des personnels précaires et certains établissements d'enseignement supérieur.

Si nous nous félicitons de la hausse de la participation de nos collègues, par rapport aux élections de 2011 et de 2014, nous sommes toujours loin d'atteindre les taux de participation antérieure à la mise en place du vote électronique.

Nous demandons que les tous enseignements de la séquence électorale qui vient de se dérouler soient faits, notamment sur la capacité du prestataire de services à respecter le cahier des charges qu'il avait.

Nous souhaitons que ce bilan et ces analyses soient communiqués à l'ensemble des organisations syndicales.

Ce comité technique ministériel et le dernier de la précédente mandature, c'est l'occasion pour nous de faire un point sur la réalité du dialogue social au sein de ce ministère.

Pour la CGT, le dialogue social ne peut se limiter à une simple information donnée lors de réunions de travail et à des modifications marginales sur les textes qui nous sont soumis.

Si le ministre considère que les organisations syndicales représentent vraiment les personnels de ce ministère, il doit prendre en compte les avis qui sont émis majoritairement au comité technique ministériel ou au conseil supérieur de l'éducation.

Cette prise en compte démocratique est essentielle à l'existence et à la survie d'une forme de démocratie représentative.

Les fractures territoriales et l'urgence sociale, notamment en matière salariale, qui ont fait l'actualité de notre pays durant les dernières semaines traduisent plusieurs décennies de baisse du niveau de vie d'un nombre toujours plus important de salariés et d'un écart qui s'accroît de plus en plus entre la majorité de la population et les plus riches.

La plupart des mesures par le président de la République vont dans ce sens, comme la suppression de l'ISF.

La baisse des financements publics, le transfert de missions de services publics au privé, accroît la fracture sociale et les inégalités entre les territoires, au détriment d'un nombre croissant de citoyens qui se retrouvent privés de services publics de proximité.

La précarisation de la Fonction publique va dans le même sens, celui de la paupérisation d'un nombre croissant de salariés.

Ces orientations constituent une violence qui devient de plus en plus intolérable pour un nombre croissant de nos concitoyens.

Les annonces faites, cette semaine de constituent en rien un changement de politique, et ne sont sûrement pas pour l'instant des réponses à la hauteur de la souffrance exprimée ces derniers jours.

Pour l'instant, aucune revalorisation n'est prévue pour les agents de la fonction publique.

La CGT partage cette colère et considère que le gouvernement doit prendre des mesures concrètes pour répondre à cette urgence sociale.

Il est donc urgent de reprendre les négociations sur la valeur du point d'indice dans la Fonction publique.

Dans le secteur de l'éducation, depuis plusieurs semaines, de nombreux établissements scolaires sont bloqués par un mouvement lycéen qui revendique l'abrogation des réformes du lycée, de la voie professionnelle et de Parcoursup.

Si nous condamnons sans ambiguïté les violences et les dégradations qui ont pu avoir lieu dans certains établissements, nous avons aussi, malheureusement constaté que beaucoup de jeunes ont dû faire face à une violence policière inadmissible.

Les arrestations massives, comme à Mantes-la-Jolie, l'utilisation de gaz lacrymogènes ou les tirs de Flashball par les forces de police qui se sont banalisés contre les jeunes ne sont pas acceptables.

À nombreuses reprises nos collègues et nos militants ont dû s'interposer entre les jeunes et la police.

Dans plusieurs académies, nous avons eu connaissance de pressions administratives sur les élèves, mais aussi sur nos collègues pour les dissuader de manifester ou de diffuser des tracts.

Le DASEN des Bouches-du-Rhône a envoyé au chef d'établissement un courrier qui constitue clairement une atteinte à la liberté d'expression syndicale, demandant aux établissements de ne pas accueillir des temps de réunion communs entre enseignants, parents d'élèves et élèves et de lui signaler les réunions qui auraient déjà eu lieu.

Les revendications des lycéens, comme la demande d'abrogation de la loi ORE (Parcours sup), le retrait de la réforme du lycée ou le retrait de la réforme de la voie professionnelle, sont des revendications que la CGT Educ'action porte avec d'autres organisations syndicales depuis plusieurs mois.

Nous considérons toujours que ces réformes structurantes, vont modifier en profondeur notre école, vont générer une perte de sens de nos métiers, dégrader les conditions de travail des personnels et les conditions d'études des élèves.

Elles permettront un tri social plus important et rendront possible à plus ou moins court terme un grand nombre de suppressions de postes, dont les premières sont déjà annoncées pour la rentrée 2019.

Le combat mené par les lycéens est donc aussi le nôtre, c'est la raison pour laquelle la CGT travaillera dans le cadre unitaire le plus large possible à faire les propositions et à construire les actions et permettront d'offrir d'autres perspectives à notre jeunesse.